ACCESSIONS RETROGRADATIONS pour la Phase 2 SAISON 2022-2023

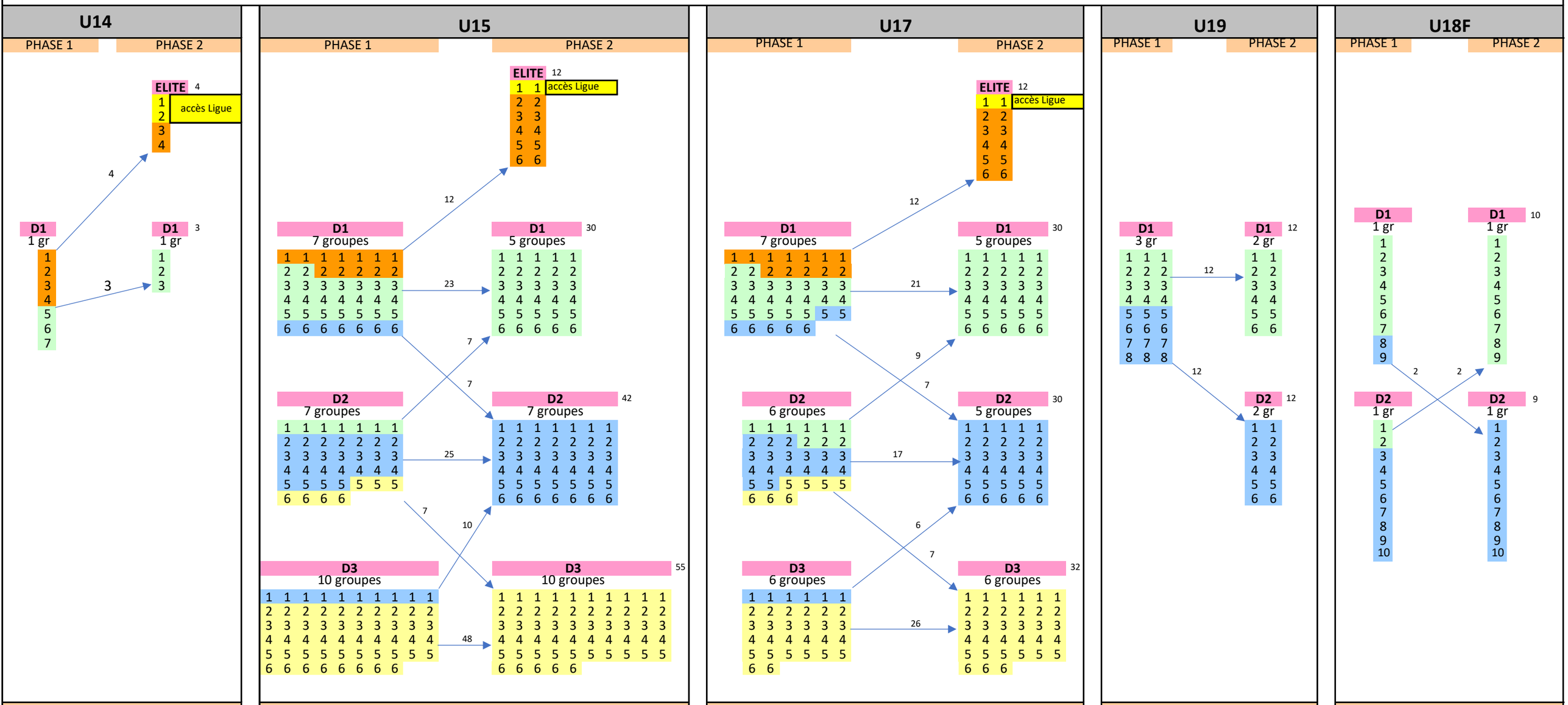

En cas d'égalité, le Chapitre 5 du Règlement des Championnats Départementaux Jeunes Masculins "REGLES DE DEPARTAGE EN CAS D'EGALITE" sera appliqué.

En fonction du nombre d'engagements entre deux phases, la Commission peut être conduite à modifier le nombre d'accessions et de rétrogradations.